



Délibération et note au conseil municipal : présenter la fin du cuivre

Vous avez fait l'inventaire, obtenu les devis, identifié l'échéance. Reste l'étape qui bloque le plus souvent : **faire voter**. Le sujet a tout contre lui en conseil municipal — il est technique, invisible pour les administrés, non prévu au budget, et il arrive après vingt autres points. Le faire passer suppose de le présenter non comme un projet informatique, mais pour ce qu'il est : une **obligation datée qui engage la responsabilité de la commune**. Voici comment construire la note et la délibération.

La structure de la note : cinq paragraphes, pas plus

- **1. Le fait générateur.** Le réseau téléphonique historique ferme, commune par commune, sous le contrôle du régulateur. **Notre commune est concernée à telle date** — la date issue du [calendrier](#) est la phrase la plus importante de toute la note.
- **2. Ce que cela emporte.** Pas seulement le téléphone : la téléalarme des ascenseurs, l'alerte des secours des ERP, les alarmes, la télégestion. Citez les **bâtiments concernés par leur nom** — c'est ce qui rend le sujet concret pour un élu.
- **3. Le risque en cas d'inaction.** Non pas « le téléphone ne marchera plus », mais : un ascenseur non conforme, une salle des fêtes sans moyen d'alerte, une responsabilité engagée. C'est le paragraphe qui emporte la décision — sans dramatiser, en s'appuyant sur les obligations rappelées dans [ERP et fin du cuivre](#).
- **4. Le plan et son coût.** Ce qui est traité en priorité, ce qui peut attendre, le montant en investissement et l'impact en fonctionnement — la distinction est déterminante pour le financement, comme expliqué dans [DETR, DSIL et fonds de concours](#).
- **5. Ce qui est demandé au conseil.** Une phrase, claire : autoriser, inscrire au budget, solliciter les subventions, déléguer la signature.

Ce que la délibération doit contenir

Au-delà des visas et formules d'usage propres à votre collectivité, l'essentiel tient en quelques

éléments : l'**objet** (mise en conformité et modernisation des installations de téléphonie et des équipements de sécurité face à la fermeture du réseau cuivre) ; le **périmètre**, avec la liste des bâtiments ; le **montant prévisionnel** en investissement, hors taxes, avec la mention des devis ; le **plan de financement** faisant apparaître les subventions sollicitées et l'autofinancement ; et les **autorisations données au maire** — solliciter les aides, signer les marchés ou bons de commande, adhérer le cas échéant à une centrale d'achat. Ce dernier point évite d'avoir à revenir devant le conseil à chaque étape : c'est celui qu'on oublie, et qui coûte trois mois.

Les trois erreurs qui font reporter le vote

- **Présenter un projet « télécom ».** Un élu entend « changement d'abonnement » et reporte. Présentez une **mise en conformité contrainte par une échéance**.
- **Mélanger l'obligatoire et le confort.** Si la mise aux normes des ascenseurs est présentée avec la modernisation du standard de la mairie, le débat porte sur le confort et bloque l'ensemble. **Séparez les résolutions.**
- **Venir sans devis.** Une estimation appelle une demande de précision — et un report à la séance suivante, soit plusieurs mois perdus.

Anticiper les questions du conseil

Trois reviennent systématiquement, préparez-les. « *Ne peut-on pas attendre ?* » — non au-delà de la date de fermeture technique, et les prestataires seront engorgés dans les derniers mois. « *Est-ce que ça va coûter plus cher tous les ans ?* » — souvent l'inverse, la bascule vers des forfaits réduit fréquemment le fonctionnement, argument développé dans [compteur ou forfait](#). « *Pourquoi ne pas tout faire d'un coup ?* » — parce que la sécurité prime et que le financement se séquence. Et si un élu doute de la réalité de l'échéance, montrez-lui simplement la fiche de votre commune sur le calendrier : le débat s'arrête là.

Cet article propose une trame de présentation à visée d'information et ne constitue pas un modèle juridique. Les visas, formulations et règles de majorité doivent être adaptés et validés par votre secrétariat général ou votre conseil habituel.

Pour aller plus loin

- [Recenser les lignes de sa commune : la méthode en 5 jours](#)
- [DETR, DSIL, fonds de concours : financer la migration](#)
- [Collectivités : le rôle du maire face à la fin du cuivre](#)

- [Marchés publics télécom : rédiger un CCTP qui anticipe](#)

Un dossier à porter devant votre conseil ?

AILERYS Conseil prépare les éléments techniques et financiers de votre note, et vous accompagne jusqu'au vote.

[Échanger avec un expert : https://finducuivre.info/contact/](https://finducuivre.info/contact/)

À lire aussi dans ce dossier

- [Centrales d'achat télécom : fonctionnement et facturation](#)
- [Ligne de secours ERP : le téléphone mural GSM](#)
- [Le CCAS face à la fin du cuivre](#)
- [Rétroplanning type d'une migration sur 18 mois](#)

Article révisé le 17 octobre 2026 par FinduCuivre.info

<https://finducuivre.info/deliberation-note-conseil-municipal-fin-cuivre/>